D.N°2025.12.09*04

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 022-212201412-20251209-D_2025_12_09_04-DE

COMMUNE DE MANTALLOT
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

DÉPARTEMENT Côtes d'Armor
ARRONDISSEMENT Lannion

Convocation du 03/12/2025
Nombre en exercice : 09
Nombre Présents : 07
Nombre de suffrages : 08
Dont Nombre de procuration : 01

Délibération de la Séance du Conseil Municipal du Mardi 09 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le neuf du mois de Décembre à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de Mantallot, légalement convoqués se sont assemblés en la maison commune sous la présidence de M. Jean DROUMAGUET, Maire.

Présents : DROUMAGUET Jean ; ANDRE Ismaël ; COURGIBET Pascal ; PAGES Marie-Laure ; KERAMBRUN Anne-Marie ; LE CORRE Guillaume ; LAUDREN Jean-Maudez
Absents excusés : BERGEROT Christelle a remis un pouvoir à LAUDREN Jean-Maudez
Absents : LECHARTIER Gaëlle
Secrétaire de séance : KERAMBRUN Anne-Marie

Objet : FINANCES – Ouverture des crédits d'Investissement pour 2026

Monsieur le Maire indique qu'afin de pouvoir mandater les dépenses d'investissement, il convient d'ouvrir le ¼ des dépenses d'investissement votées au budget 2025.

Chapitre Investissement	BP 2025	Proposition d'ouverture
21 – Immobilisations corporelles	40.693,58	10.173,40

LE CONSEIL MUNICIPAL après délibération,

- **DECIDE** d'ouvrir les crédits d'investissement pour le budget 2026

Chapitre Investissement	BP 2025	Proposition d'ouverture	Vote
21 – Immobilisations corporelles	40.693,58	10.173,40	10.173,40

- **AUTORISE** le maire ou son représentant à signer les pièces nécessaires.

Le secrétaire de séance,
Anne-Marie KERAMBRUN

Le Maire,
Jean DROUMAGUET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.